

15 et 16 mai 2014
Université du Québec à Montréal (UQAM)

MOBILITÉ ET TRACES DANS L'ESPACE PUBLIC

Colloque co-organisé par :

Groupe d'études et de recherches sur la sémiotique des espaces (GERSE)
Groupe de recherche sur l'information et la surveillance au quotidien (GRISQ)
Groupe de recherche Homo Ludens sur les pratiques ludiques et la communication
Centre de recherche interdisciplinaire GRICIS
sur la communication, l'information et la société
Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement

Descriptif

Le sens de l'espace public change dans le contexte de mondialisation des villes et de la globalisation de l'économie, ce qui transforme le cadre de vie commune. Se vidant en partie de son sens symbolique, cet espace s'organise aujourd'hui autour des fonctions marchandes et ludiques, de circulation, de patrimonialisation et de marchandisation des expériences humaines. Autant de raisons pour lesquelles plusieurs se demandent si l'espace public urbain n'est pas devenu obsolète dans le contexte de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pourtant, l'espace public reste un lieu privilégié d'apprentissage de l'altérité et des règles qui fixent la mise en scène des rites d'interaction. Même si les choix de la modernité ont souvent consisté à négliger la rue et les espaces publics, ces derniers n'en restent pas moins propices à la sociabilité comme « aptitude à vivre en société »¹, ainsi que le sont les espaces résiduels et interstitiels.

Or, qu'entendons-nous aujourd'hui par espace public ? Pour les distinguer, suffit-il d'employer le pluriel pour les espaces publics urbains et le singulier pour l'espace public « politique » ? On s'entend généralement pour définir l'espace public par son opposition aux espaces privés ou communautaires, c'est-à-dire comme lieu physique où circulent et se rencontrent les gens et l'espace virtuel où s'expriment et débattent les individus. L'espace public est d'abord celui de la rue, de la place et du square où le public se constitue indépendamment des différences sociales et du statut juridique de chacun, mais si l'accessibilité, la mobilité et l'anonymat caractérisent toujours l'espace public, il faut se demander si sa dimension politique ne s'en trouve pas modifiée aujourd'hui avec le développement des TIC et l'usage généralisé des dispositifs technologiques de mobilité et l'ensemble des réseaux de télécommunication.

En effet, la mobilité et les TIC jouent un rôle important dans la production de l'espace public, mais on ne saurait réduire la mobilité à du déplacement (mobilité physique) : elle est aussi production et échange d'information sur les réseaux de télécommunication (mobilité

¹ Selon la définition disponible sur le portail du CNRS, CNRTL, à l'adresse suivante : <http://www.cnrtl.fr>.

numérique). Pour le sociologue français Bruno Marzloff, le partage permanent d'informations entre les personnes par mobiles interposés est responsable de l'arrivée d'un 5^e écran. Après le cinéma (écran public), la télévision (écran collectif), l'ordinateur (écran personnel) et le mobile (écran sur soi), apparaît le 5^e écran associé à ce que l'urbaniste américain Adam Greenfield appelle l'*everywhere*² (l'informatique ambiante) qui fait de l'urbain un média et donne aux gens les moyens de leur autonomie. Dans ce contexte, l'individu mobile devient-il un média qui se confond littéralement avec le dispositif? Comme le fait remarquer Marzloff, le citoyen devient tout à la fois « récepteur, émetteur et relais » (2007).

En ce sens, l'arrivée du 5^e écran coïncide avec le passage à une nouvelle dimension où le citoyen se met à *googler* la ville comme l'internaute le faisait jusque-là sur le web. Il utilise toute une série de technologies afin d'entrer en rapport dans l'espace public et de nombreuses interfaces lui sont offertes, souvent gratuitement, pour déambuler dans la ville comme dans le cyberspace. Or, toutes ces médiations ont-elles des effets sur les rapports sociaux, surtout dans le contexte marchand où il y a récupération de la mobilité de l'individu afin d'augmenter les occasions d'affaire et les profits? Dans ce dédale de sollicitations et à travers une interface toujours ludique, l'individu positionne ses repères en fonction d'impératifs qui n'ont pas toujours à voir avec « l'espace public politique ». Alors que les préoccupations économiques envahissent l'espace public depuis la fin du XX^e siècle (Habermas, 1962), l'accumulation de cellulaires, tablettes, applications et autres fonctionnalités ne cesse d'accélérer ce mouvement.

À travers cet usage grandissant des technologies mobiles s'inscrit une nouvelle dynamique, celle des traces numériques, que l'individu laisse derrière lui, dans la ville comme dans le cyberspace, et qui deviennent permanentes. À chaque connexion, l'individu laisse une trace de son passage, de ses activités, de ses communications et même avec l'appareil éteint, les fonctionnalités de géolocalisation (GPS) traque l'individu dans ses déplacements qui ne sont plus « invisibles ». De plus en plus conscient de ce nouveau rapport à la permanence des traces, l'individu tente de contrôler son image de soi dans l'espace (plus ou moins) public avec des stratégies liées à ce que nous appelons désormais la « e-reputation ». Il doit désormais négocier son identité numérique, alors que la barrière « réel/virtuel » est depuis longtemps tombée – comme en témoignent des usages de la mobilité technologique dans l'espace public.

Plus encore, la traçabilité de l'individu permet de le suivre, pas à pas, identifiant ses habitudes, ses goûts, ses réseaux sociaux et prophétisant ainsi sur ses désirs futurs que des offres marchandes, par exemple, pourront combler. En effet, grâce à l'accumulation exponentielle et illimitée des traces, des bases de données gigantesques structurées, semi-structurées et non structurées sont constituées et désormais reconnues comme étant les « Big Data » et les « open data ». Toutes ces données sont traitées par un appareillage informatique de plus en plus sophistiqué afin de leur donner « un sens ». Cette manière de concevoir le monde et ses représentations a des incidences sur l'espace public alors que l'on parle déjà, par exemple, de « villes intelligentes » : les réseaux de télécommunication, l'utilisation des technologies entourant les Big Data et les « open data » offrent-ils réellement l'occasion de considérer l'organisation de l'espace public de manière plus « intelligente »?

² Adam Greenfield, *Everyware. The Dawning Age of Ubiquitous Computing*, Berkeley, New Riders, 2010, 272 pages.

Or, à l'ère des mobilités numériques où il y a sans cesse production de traces, l'espace public est-il voué à s'inscrire désormais dans des stratégies de surveillance? Et qu'est-ce qui change dans les processus de communication publique et privée alors que les espaces sont de plus en plus confondus? Avec toutes ces technologies qui font écran, mais qui ajoutent aussi une grande quantité d'informations à l'expérience humaine, sommes-nous voués à vivre dans une « réalité augmentée »? En même temps, l'individu réussit toujours à s'immiscer dans les interstices, à exploiter les espaces résiduels afin de s'individualiser par une série de tactiques (De Certeau, 1980) : à l'ère des technologies de mobilité, des réseaux de télécommunication et des traces numériques, quels sont les détournements et les appropriations subversives des utilisateurs? « L'intelligence » des villes n'est-elle pas dans ses citoyens qui usent de ces technologies pour se faire entendre dans l'espace public grâce à une série d'initiatives originales, contestataires, subjectivantes? En effet, l'usage des technologies numériques en général et des technologies mobiles en particulier modifient les relations entre les citoyens et crée de nouvelles conditions pour l'appropriation des ressources de leur environnement spatial, culturel et social. Ainsi, l'usage des technologies de mobilité contribue à changer la mesure des distances qui séparent les différents points dans l'espace, à mettre en résonance (en réseau) les différents lieux, à s'appropriier l'espace, à le transformer, de sorte que, de simple lieu de circulation et de consommation, il (re)devient un espace politique. Dès lors, l'enjeu soulevé par l'usage des technologies mobiles se réduit-il à celui de leur contrôle ou s'il comprend leur intégration possible dans une forme particulière de vie où se vérifie l'« idée que le prochain concerne aussi bien le proche que le lointain », la question de l'usage apparaissant moins dans ce contexte comme étant celle du droit et de l'appropriation que celle du choix de vie et de l'ouverture des possibles : ni usage comme appropriation ni usage par nécessité, mais par possibilité (comme forme particulière de vie)? L'utilisation des technologies mobiles et des réseaux socionumériques lors de la crise des « indignés » n'en fournit-il pas la preuve en permettant l'élaboration par plusieurs d'une « forme de vie citoyenne » marquée par la critique et l'engagement? En ce sens, les TIC et la mobilité pourraient-elles favoriser un espace public démocratique ou est-ce encore une forme de gouvernance dominée par les intérêts économiques?

Dans le cadre de ce colloque, nous recherchons donc des interventions qui exploreront les questions entourant les traces numériques et la mobilité dans l'espace public à partir de différentes perspectives et champs de recherche. Nous sommes intéressés par des questionnements critiques et théoriques ainsi que des études de terrain qui présentent de façon problématisée la dynamique abordée dans ce colloque.

Voici une liste non-exhaustive de thématiques pertinentes :

- Technologies de mobilité dans l'espace public urbain
- Interfaces informatiques et organisation des villes
- Big Data , « open data » et « villes intelligentes »
- Traçabilité et surveillance politique et économique
- Mobilité, réseaux de télécommunication et gouvernance
- Individu mobile, citoyenneté et engagement
- Lieux publics, espace numérique et espace marchand
- TIC et transformations de l'espace public et politique
- Détournement et appropriation des technologies de mobilité
- Traces numériques, identité publique et « e-reputation »

Comment soumettre une proposition

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2014 pour soumettre une proposition de 300 mots et une courte biographie à l'adresse suivante : bonenfant.maude@uqam.ca.

Comité organisateur

- Maude Bonenfant, professeure au Département de communication sociale et publique (UQAM)
- Magda Fusaro, professeure au Département de management et technologie (UQAM)
- Marc Ménard, professeur à l'École des Médias (UQAM)
- André Mondoux, professeur à l'École des Médias (UQAM)
- Maxime Ouellet, professeur à l'École des Médias (UQAM)
- Charles Perraton, professeur au Département de communication sociale et publique (UQAM)